



FORMATION ET TESTS CACES®

GRUE A TOUR R377m

PUBLIC CONCERNE

■ Tout le personnel destiné à la conduite de Grue à Tour (G.A.T.) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite de grue à tour

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

■ Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R377m

■ Grue à tour

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur en grue à tour ou spécialisé sur cette thématique

■ Testeur CACES® certifié par SGS

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

OBJECTIFS

- Situer son rôle et sa responsabilité,
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et effectuer les opérations d'entretien courant qui sont de son ressort,
- Mettre en service et manipuler une grue à tour

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 7 heures)

Règlementation

- Les bases de la réglementation applicable aux grues à tour,
- Documents à présenter lors des contrôles (rapport de vérifications...),
- Rôles des différents organismes : IT, CRAM, OPPBTP...,
- Les rôles et responsabilités du chef de chantier, chef de manœuvre, élingueur, grutier.

Classification et technologie

- Les principaux types de grues à tour,
- Les caractéristiques principales : les principaux composants, les différents mécanismes,
- Le fonctionnement : des organes de service, des dispositifs de sécurité.

Sécurité

- Les principaux risques, chute de la charge, renversement, heurts, environnement (vent, lignes électriques, obstacles), énergie mise en œuvre, risques particuliers (proximité de voies de circulation, routière, construction navale...), l'entreprise,
- Lire et comprendre une plaque de charges, un abaque, un tableau, les aides à la conduite,
- Les règles de stabilité appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, règles d'élingage,
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

FORMATION PRATIQUE

(Durée mini de 7 h (selon le niveau du candidat))

- Le positionnement,
- La mise en service,
- Les vérifications,
- Les manœuvres,
- L'entretien.

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Test CACES® théorique (Durée 3h00)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique (Durée selon la catégorie)

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.377m de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 5 ans

ACTION FORMATION OUEST – 4A rue du Bignon PA la Prunelle – 22190 PLERIN

Tél : 02 96 77 00 71 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00042



WWW.QUALICERT.FR